

29.05.2007 – 11:30 Uhr

Conférence de presse FNS: Comment favoriser la biodiversité dans l'arc alpin

Berne (ots) -

Donner davantage de poids à l'écologie dans la politique agricole

Les mesures prévues par la politique agricole actuelle sont insuffisantes pour favoriser la diversité biologique et des paysages dans l'arc alpin. Telle est la conclusion du Programme national de recherche «Paysages et habitats de l'arc alpin» (PNR 48). Ses auteurs proposent donc de remplacer la majeure partie des paiements directs actuels et des subventions aux produits agricoles par des paiements directs pour des prestations écologiques définies de manière précise. Les agriculteurs bénéficieraient ainsi d'une plus grande liberté d'entreprise.

En matière de biodiversité, c'est-à-dire de diversité biologique et des paysages, les Alpes occupent en Europe une position exceptionnelle. Plusieurs centaines de plantes et de nombreuses espèces animales rares peuplent exclusivement ces montagnes. Pour l'homme, les écosystèmes alpins offrent non seulement un habitat et la possibilité de produire du bois et certaines denrées alimentaires, mais ils assurent aussi à long terme le maintien de la fertilité des sols, de la propreté de l'eau et de l'air, ainsi qu'une protection contre les avalanches, les chutes de pierres et l'érosion. D'où l'importance des effets induits par le changement qui s'est opéré au cours des cinquante dernières années dans l'exploitation agricole et forestière, lorsqu'on sait que cette utilisation marque le paysage depuis des siècles. Face à l'intensification de l'agriculture dans les zones propices, on assiste à un retrait continu hors des zones à rendement limité et à l'extension de la forêt de montagne, dont la surface a augmenté de 30 à 50 pour cent au cours des cent cinquante dernières années. Les biotopes de certaines espèces animales et végétales, ainsi que les prairies maigres riches en espèces, disparaissent.

Des paiements directs insuffisamment ciblés

Dans la perspective du développement à venir de l'agriculture alpine, l'équipe dirigée par les botanistes Jürg Stöcklin et Markus Fischer a analysé dans le cadre du Programme national de recherche «Paysages et habitats de l'arc alpin» (PNR 48) quelles seraient, en matière de politique agricole, les mesures les plus profitables à la biodiversité alpine. La Suisse s'est en effet engagée dans le cadre de sa Constitution, de sa législation et de traités internationaux à poursuivre cet objectif. Les sondages menés par le PNR 48 montrent par ailleurs qu'aux yeux de la population de montagne et de plaine, ainsi que pour les touristes, un paysage varié, fondateur d'identité et doté d'une grande biodiversité, est perçu comme un bénéfice.

Avec la quatrième synthèse thématique du PNR 48 « Landnutzung und biologische Vielfalt in den Alpen», les auteurs présentent aujourd'hui leurs propositions pour favoriser la biodiversité. Cette synthèse, qui s'appuie sur une dizaine de projets de recherche réalisés au cours des quatre dernières années, évalue quatre scénarios. Le premier est celui de la politique agricole 2011. D'après les chercheurs, cette dernière ne devrait pas être à même de stopper le recul de la diversité biologique et des paysages. L'objectif de maintien de la biodiversité ne serait donc pas atteint, supprimant l'un des principaux arguments en faveur du système actuel des paiements directs. L'abandon de l'agriculture de montagne deuxième scénario ou la réduction à un taux minimal

des prestations exigées pour pouvoir toucher des paiements directs
troisième scénario auraient des effets encore plus négatifs sur
les ressources naturelles.

Dédommager les prestations non compétitives A l'inverse, le
quatrième scénario représente une voie adéquate pour le maintien de
la beauté et de la spécificité du paysage alpin: il propose un
déplacement des subventions aux produits agricoles et de la majeure
partie des paiements directs liés à des prestations écologiques
générales vers des paiements directs liés à des prestations
écologiques définies de manière précise. Les auteurs proposent donc
que le système des paiements directs versés à l'agriculture soit
modifié et que les prestations non compétitives mais souhaitées par
la société comme l'entretien de biotopes particulièrement riches
en espèces ou de paysages cultivés traditionnels fassent l'objet
de dédommagements.

Comme ces paiements seraient définis de manière plus claire
qu'aujourd'hui et liés de manière précise à des exigences pour des
prestations écologiques, cela encouragerait la liberté d'entreprise
des agriculteurs. Selon le domaine, il serait possible de définir
des incitations fixes et de mettre au concours certaines
prestations comme l'entretien des prairies maigres. Les auteurs
proposent également qu'un tiers au moins des paiements directs
soient alloués par le biais de programmes régionaux. Cela
permettrait d'améliorer l'efficacité et de mieux prendre en
considération les aspects régionaux du paysage.

Publication

Jürg Stöcklin, Andreas Bosshard, Gregor Klaus, Katrin
Rudmann- Maurer, Markus Fischer: Landnutzung und biologische
Vielfalt in den Alpen Fakten, Perspektiven, Empfehlungen.
Thematische Synthese des Nationalen Forschungsprogramms
«Landschaften und Lebensräume der Alpen» (NFP 48).
vdf-Hochschulverlag, Zurich 2007. 160 p., Fr. 43.80.

La traduction française de l'ouvrage est en préparation.

Renseignements:

Prof. Jürg Stöcklin
Institut botanique de l'Université de Bâle
Schönbeinstr. 6
CH-4056 Bâle
tél.: +41 (0)61 267 35 01, mobile: +41 (0)79 817 57 53
e-mail: juerg.stoecklin@unibas.ch

Prof. Dr. Markus Fischer
Institut für Pflanzenwissenschaften der Universität Bern
Altenbergrain 21
CH-3013 Bern
e-mail: markus.fischer@ips.unibe.ch
tél.: +41 (0)31 631 49 43, mobile: +49 171 410 64 15

Renseignements sur le PNR 48:

Prof. Bernard Lehmann
Président du Comité de direction du PNR 48
Institut für Umweltentscheidungen, EPF Zurich
CH-8092 Zurich
tél.: +41 (0)44 632 53 91, mobile: +41 (0)79 416 61 42
e-mail: lehmann@ethz.ch

www.pnr48.ch

Le texte de ce communiqué de presse ainsi que d'autres documents en
rapport avec la conférence de presse seront disponibles dès le
29.5.2007 à 11h30 sur le site Internet du Fonds national suisse:
<http://www.snf.ch> > F > Médias > Conférences de presse

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100534488> abgerufen werden.